

N° 2022-141

**OBJET :**

*Musée de la Musique Mécanique des Gets – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association dans le cadre des festivités liées au 40ème anniversaire du musée*

L'an deux mil vingt-deux, le 13 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Reyvroz, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du Conseil Communautaire : 7 septembre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, BUET Manuelle, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GREMAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VOIRIN Pierre, DUPIEUX Gilbert, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....30  
pour : .....30  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Margaux CASTEX à Manuelle BUET,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire de la demande de subvention exceptionnelle faite par l'Association de la Musique Mécanique au titre des festivités liées au 40ème anniversaire du musée. Il propose, après avis favorable du bureau communautaire, de lui attribuer une subvention de 2 000 €.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

- **à l'unanimité,**
- **décide** d'attribuer une subvention de 2 000 € l'Association de la Musique Mécanique au titre des festivités liées au 40ème anniversaire du musée,
- **charge** Monsieur le Président de procéder au versement de cette subvention.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

